

Objectifs

- Auditer vos pratiques et les mettre en conformité avec les nouveaux dispositifs juridiques.
- Etre en capacité de choisir et mettre en œuvre les options les plus pertinentes en matière d'aménagement du temps de travail, en anticipant les risques contentieux.
- Optimiser le suivi du temps de travail et mieux préparer les variables paie.

Participants / Prérequis

DRH, RRH, directeurs des relations sociales, assistants RH, responsables paie, collaborateurs paie, informaticiens chargés du paramétrage de la paie.

Prérequis : avoir une pratique en droit du travail.

THEMES TRAITÉS	
<u>La maîtrise de l'environnement juridique : comprendre les enjeux liés à la durée du travail</u>	<u>Les opportunités d'aménagements du temps de travail</u>
<u>Le décompte du temps de travail : acquérir les bons réflexes</u>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les accords d'entreprise / le régime supplétif ▪ La modulation assouplie : modalités de mise en place. ▪ L'astreinte. ▪ Les horaires d'équivalence. ▪ Le cycle de travail. ▪ La RTT (réduction du temps de travail) sous forme de jours de repos. ▪ Le travail par roulement, en équipes de nuit, intermittent.
<u>Le contrôle de la durée du travail</u>	<u>Le travail de nuit</u>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les différents modes de contrôle possibles du temps de travail et leur validité juridique. ▪ Les sanctions des fraudes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nouveauté Loi PACTE : les plages horaires du travail de nuit sont redéfinies
<u>Le repos</u>	<u>Le recours au forfait jours sur l'année : êtes-vous dans une situation à risque ?</u>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les jours fériés. ▪ Les repos journaliers & hebdomadaires et les dérogations. 	<p><i>Cas pratique : solutions pour vérifier la conformité de vos conventions de forfait ; rédaction de clauses.</i></p>

Moyens et méthodes pédagogiques

En Présentiel :

Salle de formation*, vidéo projection, un support de formation sera communiqué à l'ensemble des participants résumant les aspects théoriques, les astuces et les points clés.

Les techniques d'animation seront actives et se baseront sur des cas concrets apportés par le formateur et/ou les participants. Elles alterneront les apports de connaissances, des exemples réels (situations rencontrées par les participants ou le formateur). Les participants travailleront sur des études de cas pratiques et des mises en situation.

En Distanciel :

Les sessions en distanciel se déroulent sur le logiciel CISCO WEBEX (validé par le SILL -socle interministériel des logiciels libres) sur un serveur dédié. Les classes virtuelles sont supervisées par notre équipe digitale, pour accompagner les participants.

Via le potentiel des outils du logiciel, la pédagogie sera active et ludique. Les participants pourront travailler par groupe ou sous-groupe dans des salles séparées. Les documents peuvent être partagés et interactifs pour une animation vivante et stimulante.

En Live :

Formation se déroulant dans nos locaux en présentiel, sur un écran Multifonctions de communications (MFC). Cette modalité est proposée afin de garder les bénéfices de la formation présente, tout en ayant un formateur à distance. Cela offre la possibilité également d'intégrer des participants à distance dans une formation en présentiel. La borne interactive permet un affichage dynamique et une meilleure fluidité et cohérence dans les échanges. C'est un outil complet qui permet au formateur d'offrir une formation présente enrichie d'interactivités digitales.

Evaluations

Tout d'abord, un **questionnaire de préformation** sera remis au candidat avant le démarrage de la formation. Le formateur évaluera les connaissances et compétences de chaque apprenant et réajustera ses modalités pédagogiques aux besoins. Une **évaluation sommative** clôturera la formation afin de vérifier la bonne acquisition des objectifs de stage. De plus, une **évaluation de satisfaction à « chaud » puis une à « froid »** à 2 mois seront à compléter par le participant pour nous faire part de son retour quant à la formation et à la mise en pratique des acquis dans son quotidien professionnel. Par ailleurs, les évaluations seront transmises à travers un lien ou un QR code qui redirigera vers la plateforme « Drag'n Survey ». Cela nous permettra de réaliser des analyses de satisfaction ou d'obtenir des résultats, de statistiques, de graphiques etc... en temps réel.

Intervenant :

Olivier BACH, avocat associé du cabinet Eole, est spécialisé en droit du travail et droit de la protection sociale. Il accompagne les entreprises en tant que conseil et dans leurs contentieux. Il intervient en tant que formateur en droit social.

ou

Me Dorothée REY, avocate associée du cabinet Eole, est spécialiste du droit du travail et du droit de la protection sociale. Elle accompagne les entreprises en tant que conseil et dans leurs contentieux. Elle intervient en tant que formatrice en droit social.

Modalités et délai d'accès : Pour toute inscription, contactez nos conseillers qui vous accompagneront (conseil@sesame-formation.re) / 02.62.22.02.02

Aucun délai n'est requis.

Durée : 1 jour, soit 7 heures.

Lieu et date(s) actualisé(s) : cf site web : www.sesame-formation.re

Coût HT :

Conditions tarifaires inter-entreprises : 750 € HT / personne.

Conditions tarifaires intra-entreprise (coût pédagogique/jour) : nous consulter

Accessibilité :

Nos salles, ainsi que celles de nos partenaires sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos logiciels distanciels offrent également des outils qui permettent de répondre à vos besoins.

Pour toute demande, nous vous invitons à contacter nos 2 référents Handicap.

Programme mis à jour en janvier 2024.